

# Echos du village



L'année 2012 s'achève, nous laissant méditatifs par rapport aux orientations prises face à la crise à l'échelle nationale et territoriale. Toutes les dotations aux communes sont le résultat d'un calcul qui prend en compte un certain nombre de critères qui ont été modifiés, par nos décideurs, avec comme objectif une nouvelle distribution nommée « Robins des Bois ».

Le potentiel fiscal, qui est le résultat du taux d'imposition et des revenus par habitant, prend une part importante dans ces calculs et notre commune se retrouve ainsi fortement pénalisée, devant même payer une contribution à un fond de garantie.

Prendre aux communes riches pour donner aux communes pauvres part peut-être d'un bon sentiment, mais il faudrait quand même prendre en compte les réalités du terrain pour déterminer qui est riche et qui est pauvre. Ainsi, par exemple, une commune gérée depuis des décennies d'une manière responsable, en se privant parfois d'aménagements et de certains équipements, devra aujourd'hui payer pour des communes qui se sont offertes ces équipements, aujourd'hui régulièrement détruits et remplacés.

C'est environ 15 000 euros que notre commune va perdre en recette l'année prochaine avec, en plus, des baisses de dotations annoncées par le nouveau gouvernement pour les années à venir : *«La couleur du chat n'a pas d'importance, pourvu qu'il attrape des souris»*

Méditatifs aussi face à l'interdiction de construire de l'Agence Régionale de la Santé tant que les travaux de mises aux normes des réseaux ne sont pas réalisés. En étant optimiste, il faudrait attendre 2018, si tout va bien, pour construire de nouveau à Echallon. Il me semble raisonnable, du fait que la CCO a pris l'engagement de réaliser ces travaux de mise aux normes, d'autoriser quelques permis de construire.

La mission aujourd'hui des services de l'état (DDT) n'est plus celle d'aider les communes mais de leur faire appliquer des directives, des règlements, des normes et des décrets en quantité. L'application de ces textes, souvent inadaptés pour nos communes rurales, nous conduit tout droit à la récession. L'Etat dépense beaucoup d'argent pour tenter de relancer l'activité économique et d'un autre côté paie des fonctionnaires qui la paralyse.

C'est à ces nouvelles difficultés que le Conseil Municipal devra faire face dans les années à venir et pourrait espérer que le bon sens l'emporte, mais ce n'est pas gagné !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Daniel SAVOYE

**INFOS  
UTILES**

## MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : [secretariat.mairie@echallon.fr](mailto:secretariat.mairie@echallon.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 19h00

### Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

### Virginie MARTIN — Infirmière

Pour tous soins infirmiers à domicile - 7 jours sur 7 - ECHALLON et ses ENVIRONS

Tél : 04 74 76 55 14 - Portable : 06 62 85 69 47

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h30 à 19h30 - Samedi de 10h30 à 11h30

### Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque Lundi ouvré (Si lundi férié, ramassage le Mardi)

### Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux chaque 1er samedi du mois

Au lieu-dit : le Trou au Loup de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Les déchets qui ne sont pas pris à Echallon (Pneus, Batteries, Double vitrages, Télé, Electroménager, Amiante ) peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie de VEYZIAT.

### Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidépage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

## Sangliers

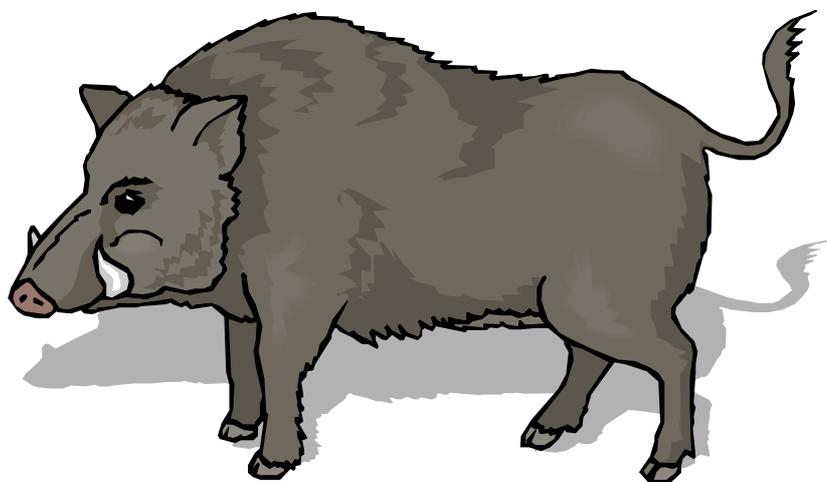
Les sangliers prolifèrent dans notre pays et occasionnent de nombreux dégâts en se rapprochant de plus en plus des habitations. Cet animal très rusé, jadis sauvage, s'adapte à notre mode de vie.

Echallon n'échappe pas à la règle ; les champs et pelouses n'ont pas eu la vie belle cet automne ni d'ailleurs les nombreux administrés qui faute de solution, repositionnent leur gazon autant de fois qu'il le faut ou font les frais d'une clôture électrique.

Le nourrissage des sangliers par agrainage au maïs, encouragé par les fédérations de chasse, est pratiqué depuis longtemps. Il avait été mis en place avec l'espoir de préserver les sols et particulièrement les cultures céréalières.



Parallèlement, des indemnités sont octroyées aux agriculteurs selon certains critères pour les dédommager des pertes subies sur leurs terres (les particuliers ne sont pas éligibles à ces fonds).



Si certains pensent que le fait de donner à manger à ces bêtes sauvages atteint son but en évitant le pire, d'autres estiment que plus les sangliers sont nourris par l'homme, plus ils prolifèrent et occasionnent des dégâts importants qui demandent de plus en plus d'argent pour indemniser les agriculteurs (il n'est plus rare que les laies portent 2 fois dans la même année).

Les sociétés communales de chasse qui achètent les « bagues » donnant droit à l'abattage du gros gibier, constatent une augmentation importante du prix de ces bagues. Elles atteignent unitairement 32 € en 2012 dans notre département.

Mais cet argent ne suffit plus, malgré les 6870 sangliers tués en 2010 dans l'Ain, le coût des dégâts causés par ce gibier est passé de 600 000 € en 2010 à 820 000 € en 2011.

Nul doute que l'enveloppe nécessaire pour 2012 atteindra des records.

Faisant suite à de nombreuses plaintes, notre Maire s'est rapproché du Président de la société de chasse de notre village.



Malgré la bonne volonté des équipes, le nombre de bêtes prélevées n'est pas aussi important qu'espéré. Des opérations ponctuelles organisées et très encadrées pourraient même être envisagées.

La pratique de l'agrainage a peut-être atteint ses limites et le Président assure que les consignes pour la saison 2013 seront claires: les sangliers ne seront plus nourris ni attirés sur le territoire de la commune d'Echallon par quelque procédé que ce soit.

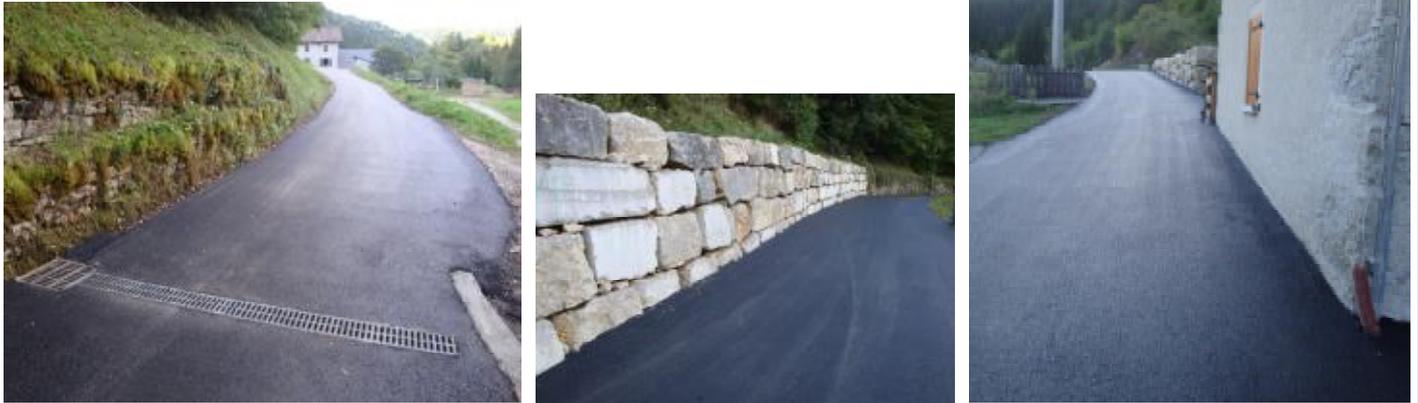
La bonne volonté est clairement affichée mais les solutions préconisées seront peut-être insuffisantes à moins que ce problème National soit enfin pris en compte par les autorités de l'Etat.

# TRAVAUX ET

## Voirie Communale

La campagne d'entretien des routes communales décidée par le Conseil Municipal en début de mandat se poursuit.

Les travaux de réfection des voiries réalisés en septembre 2012 concernent la reprise des chaussées en enrobé au Sermet et au Moulin Neuf.



## Travaux d'Élargissement de la Route d'Oyonnax

Les travaux d'élargissement de la dernière portion de la route d'Oyonnax dont la DDT (ex Direction Départementale de l'Équipement) est maître d'œuvre et d'ouvrage sont provisoirement à l'arrêt. L'ordre de service a été délivré à l'entreprise retenue dès le mois de mars 2012.

En effet les bas-côtés concernés ont été défrichés et la loi oblige que soit élaboré un plan de reboisement sur le domaine de la commune.

Le coût de l'opération est pris en charge par le Conseil Général qui collabore avec l'Office National des Forêts pour décider des travaux à entreprendre sur le site à reboiser.

Ces obstacles franchis, les travaux pourront reprendre en espérant une perturbation limitée pour les nombreux usagers de cette route.

## Le Four Communal

De nombreuses communes possèdent un four. Cet édifice souvent placé au cœur du village, autrefois indispensable, est aujourd'hui un bâtiment synonyme de fête et de convivialité que les associations utilisent pour organiser leurs manifestations.

Pour répondre au nombre de demandes croissantes, le Conseil Municipal a décidé de construire un four qui sera situé sur le côté Ouest de la Mairie.

Les travaux ont débuté cet automne et sont effectués par les employés communaux.



Terrassement de l'emplacement du futur four

# INVESTISSEMENTS

## Chemin de Prapont

La pisciculture de Prapont est située sur notre commune Elle est accessible en voiture ou camion de livraison de St Germain de Joux ou du chemin caillouteux qui débute au sud du hameau de Caquet.

Ce chemin d'une longueur de 2350 mètres s'est détérioré au fil du temps et les eaux pluviales ne peuvent plus être canalisées de manière correcte.

Le Conseil Municipal a décidé de confier à une entreprise spécialisée, un concassage de cette voie communale pour une somme de 3200 € HT. Ce procédé permet de niveler par broyage la bande de roulement et d'inclure des renvois d'eau dirigés sur les bas-côtés de manière à éviter le ravinement en cas de fortes précipitations.



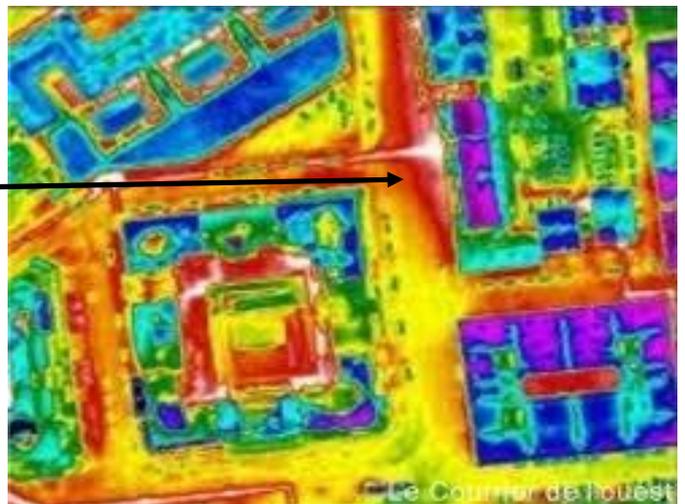
## Thermographie Aérienne

Aujourd'hui, 40% de notre consommation d'énergie est consacré au chauffage des logements et à nos besoins en électricité et eau chaude.

Afin de définir de manière précise la déperdition de l'habitat individuel et des bâtiments publics, les élus du Haut-Bugey (38 communes) part le biais du CDDRA (Contrat Développement Durable Rhône Alpes) ont décidé de dresser un diagnostic.

Ne soyez donc pas étonnés de voir tourner un avion au dessus de votre habitation .Il prendra des photographies par infrarouge qui détermineront les déperditions de chaleur de chaque bâtiment.

Les résultats seront communiqués au premier semestre 2013 et il sera possible de retirer le cliché de votre maison. Un service de conseils gratuits et personnalisés sera disponible pour les propriétaires désireux de réaliser des améliorations. Ces informations porteront sur les travaux préconisés, les matériaux et les aides financières proposées.

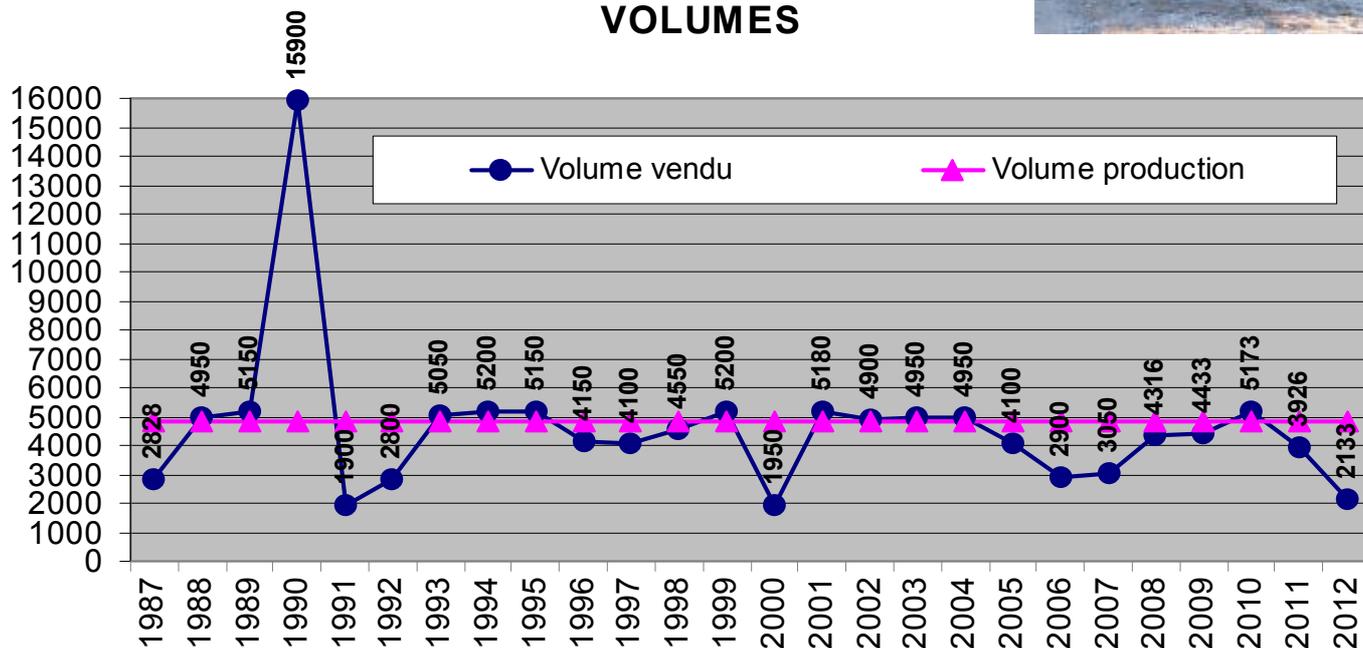


Exemple de photo aérienne

## Statistiques d'exploitation forestière 1987 - 2012

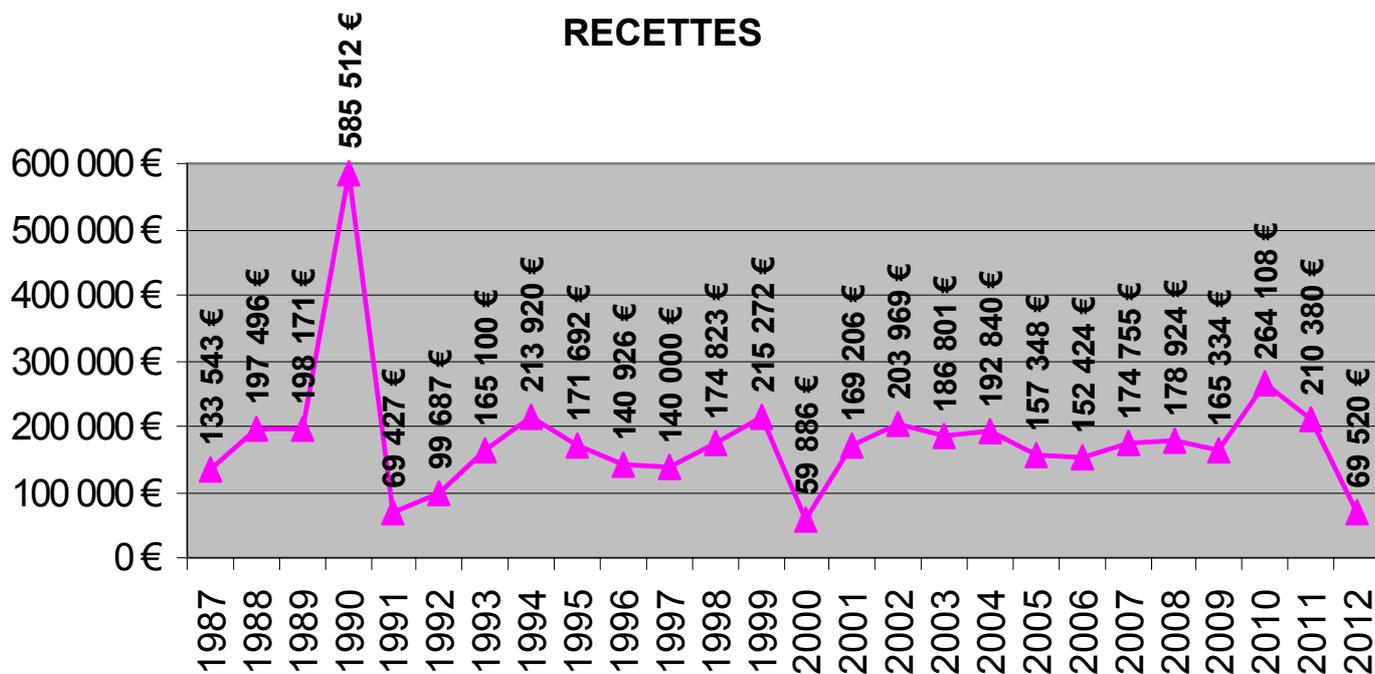


### VOLUMES

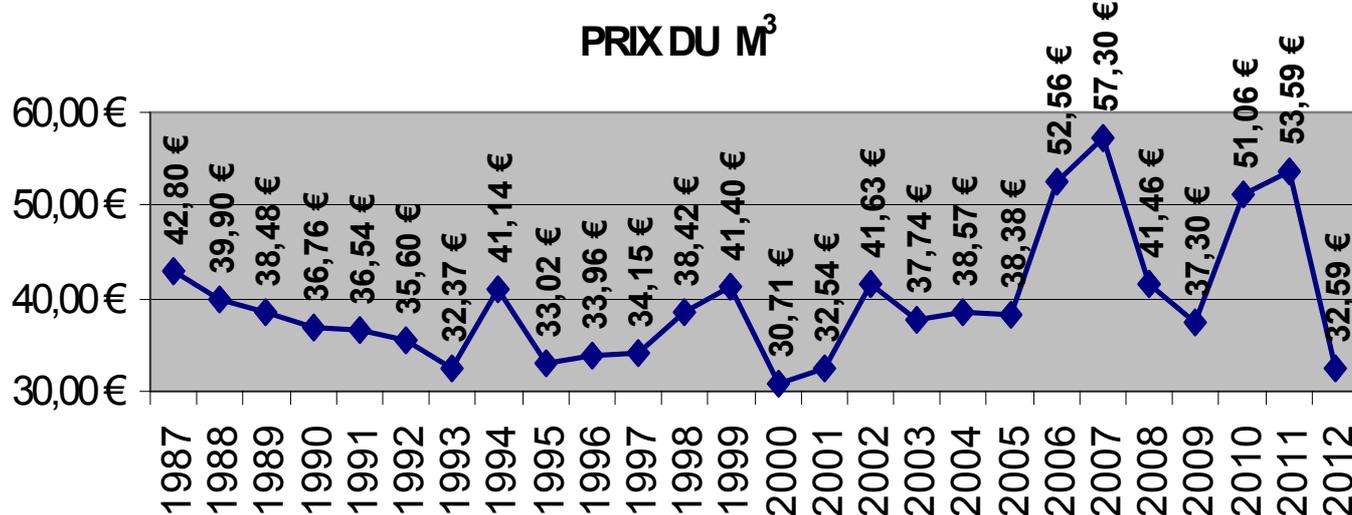


La production des résineux (sapins, épicéas) estimée à 4 m<sup>3</sup> par hectare pour une superficie de 1078 ha est de 4312 m<sup>3</sup> par an. Le graphique, ci-dessus, représente le volume vendu durant les 25 dernières années (4700 m<sup>3</sup> en moyenne/an). Le volume élevé de bois vendu en 1990 est la conséquence de la tempête.

### RECETTES



Le produit de la vente des résineux de la forêt communale gérée par l'Office National des Forêts représente une part importante (36%) du revenu communal. Le graphique, ci-dessus, représente le produit des ventes de ces 25 dernières années qui dépend du volume mis en vente et du prix du m<sup>3</sup> du marché. Le produit s'élève à 187 500 euros en moyenne/an sur les 25 dernières années.



Le prix de vente du m<sup>3</sup> en 2012 est très bas (32.50 euros) et le volume prélevé également (2 122 m<sup>3</sup>), ayant pour conséquence un produit forestier 2012 historiquement bas (69520 euros).

Le prix de vente très volatile que l'on constate depuis 2005, associé à la baisse de production annoncée, qui devrait se poursuivre dans les prochaines années, entraîne une baisse importante de nos recettes pour les années à venir.

## Mieux Vaut Tard Que Jamais

Le chien, animal fidèle de l'homme, peut devenir parfois un problème, dès lors que, lâché en liberté, il devient agressif et ne peut être maîtrisé.

Le Maire est chargé de faire respecter la loi dans sa commune et lorsque les multiples démarches « diplomatiques » s'avèrent stériles, il n'a d'autre solution que de rappeler, par courrier, le règlement à son maître.

Espérons que la responsabilité de chacun servira à éviter le pire !

Cet animal de compagnie peut aussi provoquer des désagréments pour les voisins ; il n'est pas rare de subir à longueur de journée ou même de nuit, des aboiements durables qui deviennent vite lassants.

Nous comptons sur la compréhension des maîtres pour que la tranquillité de nos concitoyens soit respectée.

## Incivilité ou Imbécilité Infantine

Le cimetière est un lieu de recueillement où les familles et les proches rendent hommage aux êtres chers qui ne sont plus de ce monde.

La manière de les honorer est diverse. Plusieurs sépultures sont parées de petits lampions lumineux qui représentent pour certains, un symbole fort.

Des personnes ont dernièrement constatées que ces lampions n'étaient plus sur la tombe familiale mais se trouvaient dans la propriété voisine.

Nul doute que ces incivilités sont le fait d'une minorité d'individus délurés qui auraient perpétré ces blagues de mauvais goût, la veille de la Toussaint.

Nous condamnons avec beaucoup de détermination ces incivilités et nous agissons pour qu'elles ne se reproduisent plus. Les auteurs concernés doivent savoir que les sanctions seront à la hauteur des traumatismes subis par les familles victimes de ces agissements peu scrupuleux.

## Bien au-delà d'une simple passion



Si vous avez l'occasion de franchir la porte de la maison de Jimmy Rochette, vous sentirez d'emblée l'odeur de la passion. Le moindre recoin de chaque pièce est occupé de bibelots ou d'objets divers et variés obtenus au fil des ans. Difficile de chiffrer quantitativement cette collection mais l'essentiel est ailleurs.



Nombreux objets exposés ont leur propre histoire et la valeur historique ou sentimentale est plus importante aux yeux de Jimmy que leur prix.

Cette passion est un héritage familial initié par la maman de Jimmy et perpétuée avec l'aide de ses proches et amis qui continuent aujourd'hui encore à lui faire don de pièces originales pour le plus grand bonheur de cet homme incollable sur leur provenance.



Le plus important aux yeux de ce collectionneur est aujourd'hui de faire partager au travers de ce musée des « morceaux de vie » aux visiteurs de passage en privilégiant le contact humain.



N'oubliez pas en partant de signer le livre d'or.



Une partie de la collection de soupières



L'ancêtre du téléphone portable



### LES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE D'ECHALLON



Hier encore, je n'avais que 10 ans, aujourd'hui, j'ai des cheveux blancs et si le temps a passé, avec ses joies et ses peines, à la salle de l'ancienne école je les ai retrouvés.....mes 10 ans et mes copains de classe.

Effectivement, ils étaient 33 anciens élèves à se retrouver dans une salle de la mairie qui était auparavant la classe d'Henri Rosset, leur instituteur.

Les commentaires allaient bon train devant les photos d'école affichées sur un panneau. Je suis où ? Et celui là qui était-ce ? et celle-là ? C'est toujours la même tête ! et maintenant où est-il ? Où est-elle ? .....pourquoi ne sont-ils pas venus ?.....

Et si l'on trinquait pour nos retrouvailles ! Raymond Neyron, l'un des organisateurs avaient prévu un petit apéritif avant de quitter la classe pour aller se restaurer chez le père Durdu à Nantua.

Souvenir, souvenir ! Quelles sont belles ces anciennes histoires de gamins en blouses grises et galoches de bois. Qu'il était long le trajet pour aller à l'école, à pied bien sûr, pour certains élèves.

Ils ont peine à se quitter, mais les stylos sortent des sacs pour noter une adresse email qui restera le lien pour les années futures.



### « OPERATION BRIOCHE » DU SAMEDI 13 OCTOBRE 2012

Comme chaque année, la solidarité a fonctionné dans notre village.

210 brioches vendues pour une recette de 1217,70 € versée à l'Adapei de l'Ain.

Merci à l'équipe de bénévoles et aux donateurs.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012

Depuis quelques années, nous constatons avec une grande satisfaction, la présence de nombreux jeunes aux diverses cérémonies de commémoration.

Le 11 novembre dernier, les enfants de l'école arboraient avec fierté le drapeau tricolore et les interventions de Léa et Maxime nous prouvent que le devoir de mémoire se transmet aux jeunes générations.

Un grand merci au « Réveil d'Echallon » et aux Pompiers pour leur collaboration toujours très appréciée.



# Calendrier des Fêtes 2013

<u>Date</u>	<u>Manifestation</u>	<u>Association</u>
27/01/2013	Concours belote	Foyer Rural
02/02/2013	Concert Givré	Les Amplis sur la Prairie
03/03/2013	Carnaval	Foyer Rural
14/03/2013	Accueil du Chœur Russe « Stadium de Saint-Pétersbourg » par la Chorale	Les Amplis sur la Prairie
30/03/2013	Bal de Pâques	Foyer Rural
06/04/2013	Scène ouverte aux musiciens locaux (Contacter l'association : site internet)	Les Amplis sur la Prairie
Avril 2013 (à confirmer)	Thé dansant	Le Tilleul
Mai 2013 (à confirmer)	Concours de Pétanque Sociétaires et Amis	Club de Pétanque
12/05/2013	Marathon VTT	Foyer Rural
25/05/2013	Festival des Vieilles Bourriques	Les Amplis sur la Prairie
15 et 16/06/2013	Fête d'été	Foyer Rural
(à confirmer)	Fête de l'école	Sou des Ecoles
13/07/2013	Concours de Pétanque Doublette formée	Club de Pétanque
14/07/2013	Bal Populaire	Pompiers
17/08/2013	Concours de Pétanque tête à tête	Club de Pétanque
07-08/09/2013	Fête de la St Maurice	Pompiers
21-22/09/2013	Forestière	
13/10/2013	Fête de la Pomme	Le Verger
18 et 19/10/2013	Rallye Ain Jura Finale du Championnat de France	
20 ou 27/10/2013	Thé dansant	Pompiers
01/12/2013	Repas des anciens	Foyer Rural
13/12/2013	Spectacle de Noël	Sou des écoles

## MANIFESTATIONS

Remise en état du PAS : Courant Mars 2013 (Selon MÉTÉO)

Nettoyage de Printemps : Courant Avril 2013 (Selon MÉTÉO)

## CEREMONIES

Armistice 1945 : Le 8 mai 2013 sur la place à 11h15

Fête de la Prairie d'Échallon : le dimanche 7 Juillet 2013

# RENTREE SCOLAIRE

A la rentrée 2012, l'école de la Pallud regroupe l'ensemble des écoliers du village ; Les enseignants ont accueilli 85 élèves répartis en 4 classes. L' effectif se compose de :

10 Enfants en Petite Section § 9 Enfants en Moyenne Section § 7 Enfants en Grande Section  
16 Enfants en CP § 6 Enfants en CE1 § 13 Enfants en CE2  
11 Enfants en CM1 § 13 Enfants en CM2



La cantine et la garderie ont été créées en 2002 sous la houlette de quelques parents et soutenues par la Mairie. Pour marquer le 10ème anniversaire, une petite réception a été organisée par les responsables de l'association « Les Petits Sapins ».

## La cantine a 10 ans



## Fête de la Pomme



## 10 ans déjà !



Comme tous les automnes pour la fête du Verger, les enfants de l'école se régalaient avec le traditionnel jus de pommes fraîchement coulé du pressoir communal.



## Retour de Gaël WASSMER de son voyage d'étude à Madagascar



Après deux mois passés à Madagascar le groupe de dix étudiants Agristom est rentré en France le 31 Août. Cette phase de terrain a permis de récolter les données nécessaires pour pouvoir fournir un état des lieux de la pisciculture de la carpe commune dans 6 régions de l'île. Au total 165 producteurs ont été enquêtés.

Nous avons pu voir grâce à cette mission que la pisciculture de carpe est une activité intéressante à Madagascar. Elle est accessible aux paysans les plus démunis et permet dans sa forme la plus élémentaire de répondre à des besoins d'autoconsommation, en fournissant une source de protéine, mais aussi de pallier à des besoins de trésorerie. De plus, réalisé dans les rizières, elle demande peu de temps et peu de moyens tout en valorisant des infrastructures déjà existantes.

Face à l'intérêt de cette activité et à la demande grandissante des consommateurs pour la carpe, le type de personne se lançant dans la pisciculture est très variable. Elle va du paysan à l'entrepreneur. Cependant cette offre se développe avec une telle rapidité qu'elle a du mal à s'organiser et la pisciculture laisse aussi beaucoup de déçus. Ceux-ci ne disposent pas toujours des techniques et des infrastructures adaptées notamment pour la reproduction. Il arrive aussi que des producteurs de carpe ne réussissent pas à écouler leur production car trop enclavés, et les réseaux de collecteurs ne sont pas encore assez développés.

Un enjeu important est donc d'arriver à rendre la pisciculture accessible sur tout le territoire en proposant notamment des alevins et des formations simples. Il faut aussi réussir à maintenir de manière durable la production déjà existante.

La mission a aussi permis d'avoir une idée plus précise de la présence de carpe dans le milieu naturel à Madagascar. Elle a été confirmée dans la zone centrale des hauts plateaux. Avec surprise elle n'est pas présente naturellement sur la côte Est. Elle arrive cependant à se reproduire dans le milieu naturel sur la partie Ouest. Cette dernière est beaucoup plus sèche avec une température moyenne ne descendant pas en dessous de 21 °C; cette zone approvisionne d'ailleurs en carpe la capitale, alors qu'elle se situe à plus de 10h de route de celle-ci.

Pour finir cette expérience a permis aux dix étudiants de découvrir un pays plein de surprises, avec des habitants vivant dans une grande simplicité et pourtant toujours souriant et accueillant. Et des paysages divers expliquant bien le nom « d'île continent » donné à ce pays.

Le groupe remercie encore une fois l'appui qu'a fourni le CCAS d'Echallon pour la réalisation de ce projet.

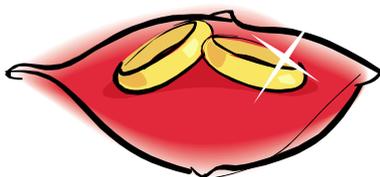
# État Civil - Année 2012

## *Naissances*



JOLLET Mya	12 mars 2012
VANDERBECKEN COURTOIS Ilana	19 avril 2012
DE CASTRO Emmy	20 juillet 2012
PERCIN Antoine	4 août 2012
DI -GIOVANNI Bonnie	25 août 2012
LIONNAIS Antoine Micha Maurice Grigory	28 août 2012
MONNET César Maxime Jean	3 novembre 2012

## *Mariages*



HAAS Jean Baptiste et CUEVAS Laetitia	14 avril 2012
ALLOMBERT-MARECHAL Sébastien et LOREAU Emilie Réjane	19 mai 2012
DUPONT Jonathan et MUNIER Hélène Mathilde	29 juin 2012
GIROD Ghislain et BOUVARD Laetitia	21 juillet 2012
CURTET Stéphane et CHAMPIER Géraldine	1 <sup>er</sup> septembre 2012
DELERUE Eric Wolfgang et BUTTY Bertha	15 septembre 2012
DESTRADE Pierre et COLLETTA Elise	29 septembre 2012

## *Décès*



STRAGIOTTI Séverin	12 janvier 2012
COLLETTA Marcel	18 janvier 2012
GUICHON Germain	3 avril 2012
BLASCO Florent	20 avril 2012
GROSGOJAT née GRIVAT Raymonde	28 juillet 2012
VUGIER Henry	2 août 2012
NEYRON née DUCRET Jeanne	30 octobre 2012

*Mémoire d'Échallon*



## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer sur la Communauté de Communes d'Oyonnax\* et certaines questions restent en suspens ? Oyonnax Tourisme a conçu, spécialement pour vous, un Kit de Bienvenue. Véritable outil de découverte et d'aide à l'installation sur votre nouveau territoire d'adoption, il est composé de 14 supports repères ; guide du nouvel arrivant, guide touristique du Haut-Bugey, plan de villes... Nous vous invitons à venir le retirer gratuitement à l'Office de Tourisme. Nous profiterons de ce moment pour vous renseigner sur les services du bassin d'Oyonnax, les manifestations, les loisirs et les activités.

### Nouveau : service billetterie

Pour faciliter l'accès aux loisirs et dans le but d'être toujours au plus près de la demande locale, Oyonnax Tourisme propose un service billetterie.

Cet hiver, procurez-vous vos forfaits de ski nordique Belledoux - Hautes-Combes, Plateau du Retord et Massif du Jura ainsi que vos forfaits ski alpin pour les Monts-Jura à l'Office de Tourisme intercommunal d'Oyonnax.

\* Arbent, Belledoux, Bellignat, Dortan, Echallon, Géovreisset, Groissiat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Oyonnax

Oyonnax Tourisme

1 rue Bichat 01100 OYONNAX

Tel : 04 74 77 94 46

[www.tourisme-oyonnax.com](http://www.tourisme-oyonnax.com)



Horaires d'accueil :

D'octobre à avril : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Samedi de 10h à 12h30.

De mai à septembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Fermé dimanche et jours fériés

Rejoignez-nous



[www.facebook.com/oyonnaxtourisme](http://www.facebook.com/oyonnaxtourisme)



[youtube.com/user/TourismeOyonnax](http://youtube.com/user/TourismeOyonnax)



[echos@echallon.fr](mailto:echos@echallon.fr)

[www.echallon.fr](http://www.echallon.fr)

L'EQUIPE DES ECHOS

Monique / Nicole / Edith / Daniel /  
Thierry / Jean-Pierre / Bernard / Patrick